

6-3 Régulation du monde

Les fusions d'entreprises ont entraîné les sociétés dans une course à la croissance. La création de valeur ajoutée s'est faite essentiellement en créant des synergies et en réduisant les redondances plutôt que par l'innovation. Cela a entraîné une réduction de la concurrence entre les entreprises. Les conglomérats sont devenus plus puissants que les Etats eux-mêmes. En délocalisant leurs sièges dans des paradis fiscaux, de nombreuses multinationales échappent au paiement de l'impôt.

La loi de la démocratie doit à nouveau s'imposer sur la loi des marchés. L'impôt doit être acquitté équitablement par les multinationales aussi bien que par les PME. Afin de lutter contre l'exil fiscal, l'impôt sur les bénéfices des sociétés pourra être transféré partiellement sur la consommation (avec prix fixés durant la phase de transition) et en impôt sur la distribution excessive des bénéfices.

L'économie doit être réorientée vers la production de valeur ajoutée à long terme plutôt que vers la production de cash à court terme. Pour cela, les rémunérations des dirigeants doivent être plafonnée dans leur composante en cash – par un impôt confiscatoire si nécessaire – seule les rémunérations sur des objectifs de création de valeur à long terme ne seront pas limitées. Les rémunérations les plus élevées des entreprises doivent obligatoirement être votées par les actionnaires en assemblée générale.